

## Lausanne

# Dix ans pour atteindre la neutralité carbone

**La stratégie municipale veut accentuer les mesures déjà en cours. Dès 2020, l'électricité sera exclusivement verte**

Lise Bourgeois

Les sept municipaux de Lausanne étaient présents ce jeudi pour présenter la stratégie de leur ville en vue d'un plan climat qui sortira dans deux ans. Comme Zurich, Lausanne se fixe dès aujourd'hui l'objectif de la neutralité carbone d'ici à 2030. En clair, les émissions de CO<sub>2</sub> ne dépasseront plus les quantités que l'environnement peut absorber dans une dizaine d'années, si tout va bien. À vrai dire, l'Exécutif a de bonnes raisons d'espérer y arriver puisque la ville a déjà dépassé de 30% les objectifs de la première Convention internationale des Maires de 2005, qui porte sur les émissions de CO<sub>2</sub> par habitant.

Rappelant la mobilisation des jeunes pour le climat, Grégoire Junod se réjouit de l'évolution des choses: «On n'a jamais parlé autant qu'aujourd'hui de la question du climat. Et le débat est maintenant beaucoup plus concret que celui que nous avons depuis de nombreuses années sur le développement durable.» Le syndic veut toutefois éviter de tomber dans le «piège» qui consisterait à rester dans le registre déclaratoire. De déclaration d'«urgence», il n'y aura donc pas et c'est probablement l'un des aspects qui animera le Conseil communal au moment d'examiner le préavis municipal. Les Verts exigent que l'urgence climatique soit déclarée (postulat de Sara Gnoni), comme à Londres ou à Vancouver.

## La bonne taille

Si toutes les nations et les régions du monde sont convoquées dans l'action contre le réchauffement, les villes sont situées au bon échelon pour mener le combat contre les gaz à effet de serre. «Nous avons des Services industriels et une usine de traitements des déchets, un réseau de distribution d'eau: autant de leviers importants pour agir», dit encore Grégoire Junod. Si les villes sont particulièrement affectées par la montée des températures, elles possèdent des solutions.

## De l'électricité 100% propre

L'énergie fait donc partie des domaines de compétence de la ville. Aujourd'hui déjà, la production d'électricité «maison» de Lausanne est à 100% d'origine renouvelable (hydraulique et solaire). Mais pour l'alimentation des ménages et des entreprises, une faible proportion (3,1%) de courant d'origine nucléaire court encore dans le réseau. Cette part sera supprimée dès 2020. Des augmentations de taxes neutres pour les ménages à ce stade entrèrent en vigueur.

## Assainir les écoles

L'isolation des immeubles pour économiser le chauffage est l'une des mesures les plus réclamées par les experts internationaux. La Ville peut en particulier agir dans les locaux qu'elle possède, comme les collèges. Le parc scolaire est en bonne partie vétuste. Avec 110 bâtiments, il y a de quoi faire. Comme annoncé ce printemps, quelque 300 millions doivent être investis d'ici à 2030, 410 à 2040. Il s'agira notamment de régler la question des bâtiments en préfabriqué CROCS des années 70, très modulables mais très peu étanches.

## Pousser sur la verdure

Dans leur préavis de politique climatique générale, les municipaux

«Le débat est beaucoup plus concret aujourd'hui»



Grégoire Junod  
Syndic  
de Lausanne

«Nous ne partons pas d'une page blanche»



Natacha Litzistorf  
Municipale de  
l'Environnement

distinguent les mesures qui visent à retenir l'émission de gaz et celles qui prévoient l'adaptation urbaine à l'inévitable réchauffement. Responsable de la nature en ville, la Verte Natacha Litzistorf rappelle que l'intention est de faire «plus et mieux», même si de nombreux «plans nature» sont déjà déployés: «Nous ne partons pas d'une page blanche.» La municipale constate que le nombre moyen de mètres carrés d'espace vert par habitant est de 180, ce qui est très respectable en comparaison européenne. Le municipal de la Sécurité, Pierre-Antoine Hildbrand, met en avant, quant à lui, l'importance de continuer d'anticiper les catastrophes naturelles et d'améliorer sans relâche les capacités de résilience de la Ville.

## Favoriser les transports

Faire diminuer l'émission de gaz à effet de serre n'équivaut pas à s'attaquer à la pollution. Pour rappel, le CO<sub>2</sub> n'a pas d'odeur. Il ne pollue pas: il réchauffe. Mais les mesures

antivoitures qui sont déjà prises (*lire l'encadré chiffres*) et qui vont monter en puissance cette prochaine décennie devraient contribuer à purifier l'air. De même que l'évolution du parc automobile vers l'électrique.

## Beau débat en vue

Le préavis municipal sera discuté en plénum. Des conseillers communaux l'ont déjà lu au sein du groupe Ensemble à Gauche, qui déplore une réponse trop rapide à son postulat. Le texte demandait un plan climat et non l'annonce d'un plan climat. Les chiffres articulés sont en outre relativisés. Le débat sera animé.

## En chiffres

**-10%** Soit la diminution du trafic en ville depuis 2009.

**46%** C'est la proportion des habitants de la capitale qui n'ont pas de voiture et se débrouillent avec les transports publics, le deux-roues, le vélo ou l'autopartage.

**61 km** Soit la longueur totale des pistes cyclables et aménagements cyclistes en ville.

**+33%** L'augmentation du trafic cycliste calculée sur trois ans, entre 2014 et 2017.

**100%** C'est le taux ultime que vise la Municipalité en matière de mobilité douce, de transports publics ou d'autopartage. Elle table aussi sur le développement du marché de la voiture électrique.

## Orllati saisit la justice pour faire taire des rumeurs

**Justice**  
**Des textes publiés sur deux blogs français incriminent l'entreprise de Bioley-Orjulaz. Qui a décidé d'agir**

Le groupe Orllati vient de saisir la justice pour diffamation en France et en Suisse. On pourrait y voir un énième rebondissement dans le dossier politico-judiciaire auquel, depuis juillet 2016, est associé le groupe de Bioley-Orjulaz, actif dans le terrassement et l'assainissement. Cette nouvelle histoire présente toutefois son lot de mystères.

Des arrestations en Haute-Savoie, les 16 et 17 juin, en forment l'origine. Un texte rigoureusement identique publié par deux auteurs différents sur deux sites de blogs français, liés aux titres Le Figaro et Mediapart, fait un lien entre cette enquête savoyarde et Orllati. Il est écrit que deux des personnes interpellées auraient été employées par l'entreprise de Bioley-Orjulaz. De là à laisser entendre que le groupe vaudois serait touché par l'affaire française, le pas est franchi.

Les deux premières publications, en France, remontent au 30 juillet. Le texte a ensuite circulé en Suisse. De manière ciblée ces derniers jours. Orllati cite ainsi «les clients et les partenaires, banques, communes, entreprises de la construction, etc., qui, depuis mercredi, ont commencé à contacter le groupe pour obtenir des clarifica-

tions». L'entreprise a décidé de mettre le holà. «Des démarches pénales ont été initiées en France mais aussi en Suisse, d'où la campagne est très probablement orchestrée», indique le groupe Orllati. Qui considère le texte publié sur les deux sites français comme un «amalgame diffamatoire». En effet, affirme l'entreprise, «on ne voit pas en quoi, même s'il se confirmait que ces deux personnes ont travaillé un jour pour le groupe Orllati, leurs méfaits (s'il se confirme qu'elles en ont commis) auraient un lien quelconque avec le groupe Orllati et ses dirigeants». Le groupe rappelle qu'il compte aujourd'hui 850 collaborateurs: «Il a, depuis sa création voilà près de 25 ans, donné du travail à plusieurs milliers de personnes.»

Contactés, les services du procureur de la République, à Lyon, n'ont pas encore répondu à nos interrogations au sujet des arrestations opérées en Haute-Savoie. Nous avons également tenté de joindre l'auteur du texte publié sur le site Figarovox, présentée comme une «journaliste Police Justice» au Figaro, «qui y traite les problématiques liées au crime organisé et à la délinquance internationale». Sans réponse pour l'instant. L'énigme est aussi complète au sujet de l'origine du blog identique posté du côté de Mediapart. La signature évoque une «experte en relations internationales», active entre la France et l'Algérie.

Philippe Maspoli

## Un homme perd la vie lors d'une excursion en train

**Vallée des Ormonts**  
**Un sexagénaire prenait des photos à bord d'un convoi historique de l'ASD en juin dernier. Son corps a été retrouvé sans vie**

Un homme de 64 ans a perdu la vie en juin dernier lors d'une excursion photo à bord d'un train historique sur la ligne Aigle-Sépey-Diablerets (ASD). Le convoi

s'était arrêté pour une pause photo durant l'après-midi en pleine voie, en amont de la gare d'Exergilloid, mais est reparti sans le sexagénaire. C'est une fois à Aigle que sa disparition a été constatée. Des recherches ont alors été lancées et son corps a été retrouvé au pied du pont des Folles.

Le Service d'enquête de sécurité a annoncé jeudi l'ouverture d'un rapport de première information sur cet événement. **ATS**

PUBLICITÉ

# Sensations du week-end

Valables le 23 et le 24 août 2019

## Filet de bœuf Black Angus

Uruguay, env. 600 g, les 100 g



**50%**

**4.99** au lieu de 9.99\*

## Tallino Roero Arneis DOCG

2018, Piémont, Italie, 75 cl



**40%**

**5.95** au lieu de 9.95

## Capri-Sun

• Multivitamin  
• Safari Fruits  
10 x 20 cl



**50%**

**2.35** au lieu de 4.70

## Kent

• Switch  
• Core Silver  
• Core White  
• Taste+ Surround Menthol  
• Taste+ Surround Silver  
Box, 10 x 20 cigarettes



**- 8 fr.**

**80.-** au lieu de 88.-\*

8.- le paquet au lieu de 8.80\*

\* Comparaison concurrentielle

Jusqu'à épuisement des stocks / sous réserve d'erreurs d'impression ou de composition / abonnez-vous maintenant: denner.ch/newsletter

Un pour tous **DENNER**